



## **AVIS PUBLIC**

### **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, Directrice générale greffière-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura une consultation publique le 4 décembre 2023 à 19h00 au 857 chemin Saint-Ignace.**

Avis public adressé à l'ensemble des personnes habiles à voter de la municipalité

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ.

Lors d'une séance du conseil tenue le 6 novembre 2023, le conseil municipal de Saint-Ignace-de-Stanbridge a adopté le projet de règlement numéro 2023.11303 03303 intitulé Règlement de zonage, afin d'inclure l'usage c6-2 dans toutes les zones agricoles, soit les zones A-1, A-2, A-3, A-26, A-28, A-30.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 4 décembre 2023, à 19h00 au centre communautaire Albert Santerre situé au 857, chemin St-Ignace, Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Toute personne qui le désire peut consulter le Règlement au bureau de la municipalité et peut en obtenir une copie, s'il le désire, moyennant les frais prévus à cet effet, en en faisant la demande à la greffière-trésorière, durant les heures habituelles de travail.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

La directrice générale - greffière-trésorière,  
Sophie Bélair Hamel

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée Sophie Bélair Hamel, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS entre huit et dix-sept heures.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT LE 7<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-TROIS.

---

Sophie Bélair Hamel  
Directrice générale/ greffière-trésorière